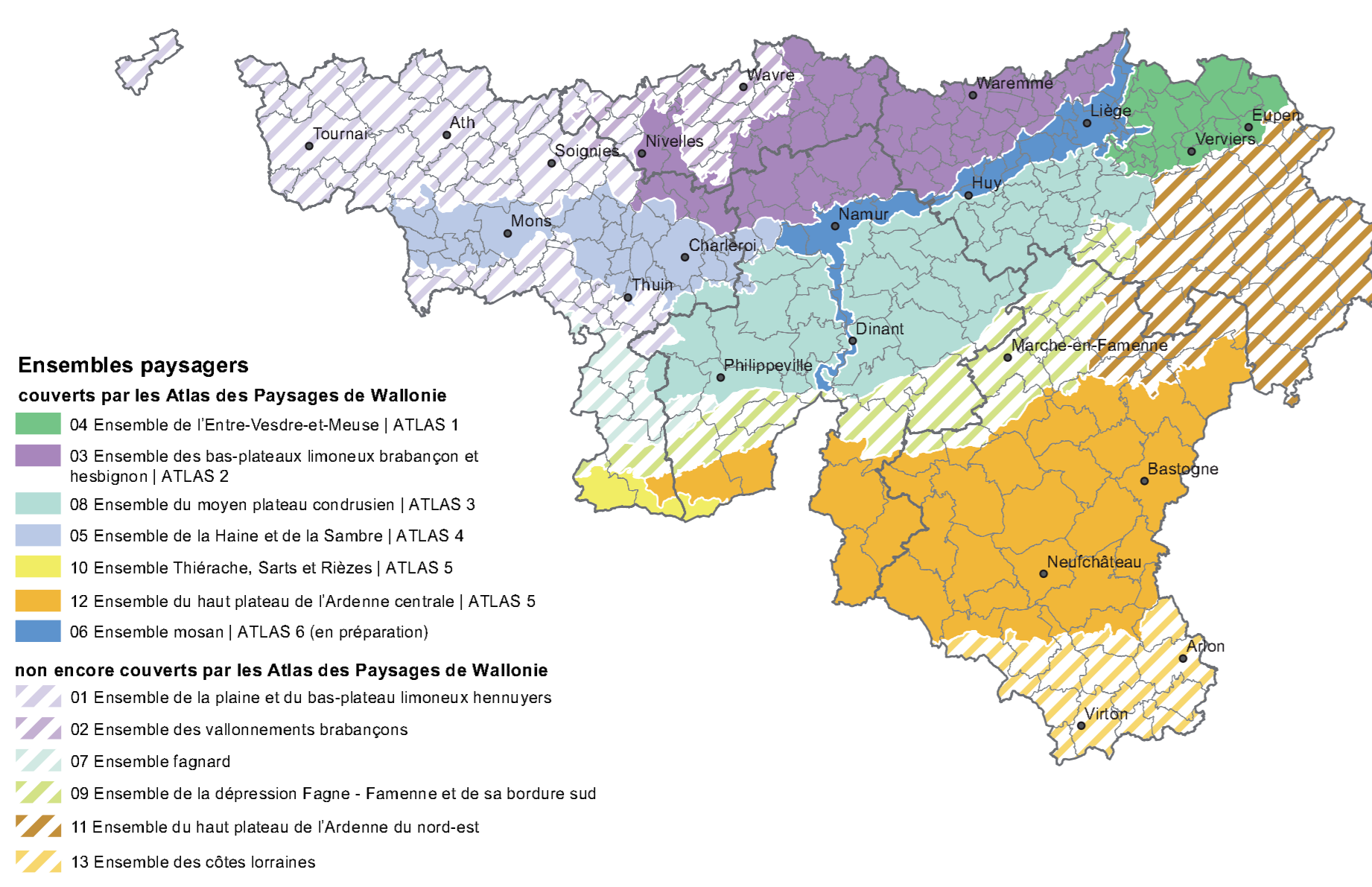


Les Atlas des Paysages de Wallonie

Etat d'avancement de la collection des "Atlas des Paysages de Wallonie"



La Wallonie est découpée en 13 ensembles paysagers (grands types de paysages wallons). Six d'entre eux sont traités dans les cinq Atlas déjà parus. Ils couvrent la moitié du territoire wallon (53% du territoire pour 1 760 000 habitants).

Parce que nos paysages évoluent rapidement et en réponse à la Convention européenne du Paysage qu'elle a ratifiée en 2001, la Wallonie a décidé de se doter d'outils de caractérisation des paysages pour sensibiliser et agir en leur faveur. C'est pourquoi, elle a confié à la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) la réalisation des "Atlas des Paysages de Wallonie", une collection qui a pour objectif de faire connaître les paysages de la Région et de proposer des pistes d'action pour en préserver les caractéristiques.

A destination du grand public, des écoles et de tous les professionnels du territoire, ces atlas sont des outils didactiques richement illustrés.



Les Atlas sont en vente au prix de 18 € et peuvent être commandés auprès du SPW - 0800/11 901 | publications@spw.wallonie.be de l'IPW - 081/230 703 | http://194.88.102.133/publications.html | publication@idpw.be Ils peuvent également être téléchargés gratuitement - http://cpdt.wallonie.be Pour contacter l'équipe de recherche - paysages@ulb.ac.be

A paraître (2016)

Les Atlas, une approche multidisciplinaire

Le fil conducteur des atlas combine les nombreuses dimensions incluses dans la notion de paysage : cadre physique, dimension chronologique et regards portés par l'homme. Ces dimensions sont organisées dans chaque atlas en quatre axes complémentaires : descriptif, historique, sociologique et évolutif. Cette approche permet une vue interdisciplinaire croisée tant au niveau global qu'à l'échelle locale lors du découpage des ensembles paysagers en aires paysagères. In fine, elle mène à dégager des enjeux et proposer des pistes d'action à ces deux échelles.

A/ Contextualisation des paysages

Quels sont les grands types de paysages en lien avec les caractéristiques physiques et humaines ?

Le contexte paysager de l'ensemble est abordé au travers des caractéristiques géologiques, topographiques, agronomiques et urbanistiques.

La nature des sols influence les paysages au travers de l'occupation qu'elle permet. Dans le Condroz (Volume 3), le limon (en orange) constitue des sols fertiles qui sont plus particulièrement affectés aux labours, alors que les sols sableux et pauvres générés par la désagrégation du grès (vert clair) accueillent plus souvent des boisements qui se retrouvent sur les crêtes (tiges).

Les paysages urbains sont également étudiés "de l'intérieur", notamment de nuit lorsqu'ils sont éclairés artificiellement (Volume 4). Certaines villes sont dotées d'un plan lumière en vue d'améliorer l'éclairage des lieux et des monuments.

L'étude des paysages forestiers de l'Ardenne centrale (Volume 5) met en avant les variations de textures et de couleurs, renforcées par la succession des saisons, découlant du type de gestion et des essences constituant les massifs.

B/ Mise en place historique des paysages

Quels sont les grands traits de l'histoire qui ont influé sur les paysages actuels ?

Les activités économiques, les modes d'habiter, les infrastructures de transport, les événements politiques du passé ont imprimé leurs marques sur les paysages actuels. L'approche historique permet d'en suivre le cours. Elle justifie notamment que toute intervention nouvelle ne peut prétendre faire table rase du passé.



D/ Regards sur les paysages

Que pense la société civile de ses paysages ?

Ordinaires, classés ou à réaffecter, ruraux ou urbains, les paysages ont tous une signification pour ceux qui les vivent au quotidien. Ne pas tenir compte de l'attachement exprimé ou non de la population peut créer une incompréhension forte entre aménageurs et bénéficiaires des paysages.

Le remembrement des terres agricoles, réalisé entre 1952 et 1997 (ici à Aischa-en-Réfaill), consécutive aux mutations du secteur agricole, a profondément transformé les paysages de la Hesbaye (Volume 2).

"Ces paysages sont beaux à force d'être laids" (Volume 4)

"Des tourmières dans le cadre de la PAC, c'est beau sur des kilomètres" (Volume 2)

"Avec ces entrées de ville, on ne sait plus quand on y entre et quand on en sort" (Volume 1)

La carte localise les paysages (Volume 3), les points de vue et les villages considérés par les interlocuteurs comme intéressants ou aimés. Parmi les nombreux paysages appréciés, il a été demandé d'en sélectionner trois ayant une résonance particulière et dénommés "paysages médaillés".

Citations d'acteurs locaux.

Découpage en aires paysagères

Quels types de paysage rencontre-t-on à l'échelle locale ?

Une lecture en lien avec le local et le visuel est proposée à travers une analyse par aire paysagère. Pour chacune de celles-ci sont définis des enjeux et des pistes d'action à l'intention de l'ensemble des acteurs du territoire.

L'ensemble de l'Ardenne centrale a été découpé en 14 aires paysagères dont chacune fait l'objet d'une analyse approfondie (Volume 5).

Formulation d'enjeux paysagers

Que faire pour maintenir les caractéristiques des paysages et leurs qualités ?

Des enjeux globaux à l'échelle de l'ensemble sont identifiés et mettent en avant les pressions, les évolutions probables ou les potentialités de développement en se ralliant aux concepts de gestion / aménagement / protection des paysages préconisés par la Convention européenne du Paysage. Il s'agit de pistes de réflexion destinées à être débattues de manière plus approfondie entre acteurs du territoire, tant locaux que régionaux.

En Ardenne centrale, les développements contemporains d'un habitat à l'architecture hétéroclite, contraste parfois fortement avec le bâti ancien et peut modifier de façon significative la silhouette des villages (photo). Préserver la qualité paysagère des lieux, renvoie à des objectifs globaux, tels que l'accompagnement du développement du bâti en accord avec les caractéristiques architecturales et la sitologie du village (Volume 5).

Les enjeux s'appliquent à une large part du territoire étudié et conditionnent sa qualité paysagère future. Pour l'Ardenne centrale, trois enjeux ont été définis. Ils concernent le tissu bâti villageois, les campagnes agricoles et la forêt (Volume 5).